# Annexe 1 : Lettre de demande d’adhésion à la Charte

*Les informations suivantes sont à renseigner pour soumettre une demande d’adhésion (veuillez s’il vous plaît compléter les pointillés et remplacer les informations en rouge par les renseignements attendus)*

*Nom de la structure*

*Statut : ……………………………………………………………………………………………*

*Domiciliation* : ……………………………………………………………………………………

*Missions*: ………………………………………………………………………………………..

*Périmètre d’intervention (liste des communes et départements associés à joindre à la demande d’adhésion) : ……*……………………………………………………………………

*Périmètre d’intervention non défini* *(cocher la case si concerné)*  □

Représenté(e) par *« Nom du représentant », « titre du représentant »,* agissant en vertu de : *« référence acte ou délégation autorisant le signataire à engager la structure » :*

* demande à adhérer à la Charte du Pôle d’information « flore-habitats-fonge » de la région Auvergne-Rhône-Alpes (ci-après dénommé « Pôle »),
* accepte l’ensemble des dispositions de ladite Charte, annexée à la présente demande,
* demande à faire partie du Comité de suivi du Pôle et désigne :

M. …………………………., comme représentant titulaire,

*coordonnées :*

*………………………………………………………………………………………………*

M. …………………………., comme représentant suppléant,

*coordonnées : ………………………………………………………………………………………………*

(*Tout changement dans l’identité des personnes sus désignées sera signalé sans délais aux animateurs du Pôle*) ;

* mets à disposition des animateurs du Pôle les données flore, fonge et habitats, dont la structure détient les droits d’usage, et s’engage à fournir à minima les 4 descripteurs suivants : taxon/localisation/auteur/date, selon les modalités suivantes :

\* Nature des données *(cocher les cases concernées)* :

* Relevés flore
* Relevés habitats
* Relevés fonge
* Données cartographiques
* Autres (Préciser) : …………………………………………………………………
* Pas de production de données flore/fonge/habitats en régie

\* Volume à la signature (en nombre d’observations) : ……………………………………

\* Périmètre d’intervention (défini ci-dessus)

* demande à ce que les données d’origine privée soient :
* diffusées de manière floutée (à la maille 5x5km, à la commune et à l’échelle du site patrimonial)
* diffusées avec leur précision géographique maximale (en mode connecté uniquement)
* accepte que ces données soient intégrées à la plateforme internet du Pôle, après validation par les animateurs du Pôle, et qu’elles deviennent de facto diffusables selon les modalités prévues par l’article 5 de la Charte ;
* accepte que les noms des observateurs soient affichés sur la plateforme internet ;
* demande à avoir accès selon les modalités prévues par l’article 5 de la Charte aux données collectées par les animateurs du Pôle sur le périmètre d’intervention précédemment défini de la structure ;
* s’engage à ne faire usage des données auxquelles elle aura accès via les animateurs du Pôle, qu’aux fins de préservation des espèces et des milieux, excluant tout usage marchand de ces données, sauf autorisation spécifique à obtenir du Comité de pilotage du Pôle ;
* s’engage à citer l’origine des données dans ses travaux, selon la norme de citation suivante : *Données issues du Pôle d’information flore-habitats d’Auvergne-Rhône-Alpes, nom du producteur, date de consultation / d’extraction.*
* désigne comme référent « données », en charge de l’application technique des clauses ci-dessus,

M. …………………………., fonctions …………………………….,

*coordonnées : ………………………………………………………………………………………………*

* **Pour les autorités publiques listées en annexe 9 uniquement**, désigne comme référent « données sensibles », en charge de l’application technique des clauses ci-dessus *(le référent « données sensibles » et le référent « données » peuvent-être la même personne*),

M. …………………………., fonctions …………………………….,

*coordonnées : ………………………………………………………………………………………………*

Les données mises à disposition par l’adhérent seront transmises au Conservatoire botanique national concerné (CBNA ou CBNMC), qui se chargera de les redistribuer dans le Pôle d’information flore-habitat. La transmission des données respectera, si elle existe, la convention établie entre l’adhérent et le Conservatoire botanique en question.

La présente demande d’adhésion à la Charte du PIFH vaut pour la durée d’application de sa Charte, et ce à compter de la date de sa signature. Les modalités de retrait d’un adhérent au Pôle sont fixées à l’Article 11 de la Charte.

J’atteste avoir pris connaissance de l’intégralité des dispositions de la Charte et notamment des dispositions prévues en cas d’exclusion.

Toute difficulté rencontrée dans l’application de la présente adhésion relèvera, à défaut d’accord amiable, du Tribunal compétent de Lyon.

A …………………….., le…………………………..

Le demandeur

Demande d’adhésion au Pôle d’information flore-habitats d’Auvergne-Rhône-Alpes acceptée qui fera l’objet d’une présentation a posteriori en Comité de pilotage :

A …………………….., le…………………………..

Pour les animateurs du Pôle